Vaccinations et dialyse

azdelta
Uw ziekenhuis.

Chère patiente, Cher patient,

Vous êtes suivi(e) par l'un des médecins du service de néphrologie car votre fonction rénale est fortement diminuée. Cette diminution de votre fonction rénale réduit votre résistance aux infections. De plus, il est possible que dans un avenir proche ou plus lointain, vous ayez besoin d'un traitement de substitution de la fonction rénale (dialyse et/ou transplantation). Afin de vous protéger au maximum, divers vaccins sont donc vivement conseillés.
Nous restons à votre disposition pour toute question. Nos coordonnées figurent au dos de la brochure.

Le service de néphrologie

Pré-dialyse

Si votre fonction rénale continue à se détériorer, il est préférable que vous soyez préparé(e) à la dialyse ou à la transplantation et que vous soyez protégé(e) contre l'hépatite B. L'hépatite B est une affection virale qui provoque une jaunisse, une maladie à laquelle une personne atteinte d'une maladie rénale est très sensible. En outre, une hépatite B évolue de manière moins favorable chez les patients atteints d'une maladie rénale. Depuis que le vaccin contre l'hépatite B est disponible, il est toujours administré aux patients atteints d'une maladie rénale sévère. La loi impose de vacciner les patients hémodialysés contre l'hépatite B.

Le schéma de vaccination comporte 4 injections (jour 0, après 1 mois, après 2 mois et après 6 mois). Une prise de sang permettra ensuite de vérifier si vous possédez suffisamment d'anticorps. Si vous n'avez pas suffisamment d'anticorps, une dose supplémentaire de vaccin est nécessaire.

Dialyse

Hépatite B

Dans la plupart des cas, vous avez terminé votre schéma de vaccination contre l'hépatite B au démarrage de la dialyse. Si ce n'est pas le cas, la vaccination peut encore être administrée selon le schéma ci-dessous (discuté en pré-dialyse).
Lors du suivi ultérieur, nous contrôlerons tous les six mois si vous possédez encore suffisamment d'anticorps. Si ce n'est pas le cas, une dose supplémentaire de Fendrix® est nécessaire.

Vaccin contre la grippe

Il est également indiqué de vous faire vacciner contre la grippe chaque année en automne, car les patients atteints d'une maladie rénale sont plus sensibles aux complications de la grippe. Le vaccin coûte environ 7 euros. Vous pouvez faire réaliser cette vaccination lors d'une séance de dialyse ou par votre médecin généraliste.

Infection à pneumocoques

Une infection à pneumocoques est la principale cause de pneumonie, une maladie potentiellement mortelle. Les symptômes en sont les suivants : fièvre élevée, douleur au niveau du flanc ou du dos, oppression thoracique, battement des ailes du nez lors de la respiration, expectoration de mucus purulent et éventuellement sanglant.
La vaccination antipneumococcique atténue la gravité de l'affection. Vous avez le choix entre deux vaccins : Apexxnar® et Pneumo 23®. Apexxnar® offre une meilleure protection, mais coûte environ 65 euros et le remboursement dépend de la mutuelle à laquelle vous êtes affilié(e) et votre âge. Pneumo 23® coûte environ 30 euros. La combinaison d'Apexxnar® et de Pneumo 23® offre la meilleure protection.

Schéma suivi par le service de néphrologie de l'AZ Delta

Si jamais vacciné ou vaccination antérieure incertaine :
Commencer avec Apexxnar®
Après 5 ans, rappel avec Pneumo 23® et répéter tous les 5 ans

Si vacciné antérieurement avec Pneumo 23® :
Après 1 an au minimum, administrer 1 Apexxnar®
Après 5 ans, rappel avec Pneumo 23® et répéter tous les 5 ans

Si vous ne souhaitez pas recevoir Apexxnar® :
Commencer avec Pneumo 23®
Après 5 ans, rappel avec Pneumo 23® et répéter tous les 5 ans

Contact

Dispatching dialyse
tél. 051 23 38 98
e-mail dialyse.administratie@azdelta.be

www.azdelta.be

Source : service de néphrologie

AZ Delta Deltalaan 1, 8800 Roeselare **t** 051 23 71 11 **e** info@azdelta.be **w** www.azdelta.be
0520 5273-FR **Cette brochure est revisée le 18/04/2024**